

Communiqué de presse

Le 6 novembre 2013

Le conseil général informe des changements d'horaires de la *Maison Départementale des Personnes Handicapées* et de ses 6 permanences territoriales

La Maison départementale des personnes handicapées du Var, lieu d'accueil et d'information, reçoit le public à Ollioules mais également dans ses 6 permanences mises en place avec le soutien du conseil général. L'accueil est sans rendez-vous

La MDPH d'Ollioules reçoit :

bâtiment G et L - Technopôle Var-matin 293 route de La Seyne Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Les mardis de 8 h 30 à 15 h 30 (journée continue)

N° azur: 0 810 830 083 et 04 94 05 10 40

Les permanences sur le territoire Var Estérel :

FRÉJUS

Centre de solidarité - 82 rue Martin Bidouré 2º lundi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h

Les permanences sur le territoire Provence Méditerrané :

CONTACT

Micheline Lacanaud Direction de la communication 04 83 95 01 02 06 86 57 34 64 ■ CUERS

centre de solidarité - 8 boulevard Gambetta 3e mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h

Les permanences sur le territoire Aire dracénoise:

DRAGUIGNAN

centre de solidarité - 412 rue Jean Aicard 2º lundi de chaque mois de 14 h à 16 h

Les permanences sur le territoire Provence verte :

- SAINT-MAXIMIN

centre de solidarité - 45 chemin des Fontaines 1er mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h

BRIGNOLES

centre de solidarité - rue du Docteur Barberoux 1er mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h

Les permanences sur le territoire Coeur du Var :

• LE Luc

centre de Solidarité - 38 rue Jean Jaurès 3^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h